

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 5 JUILLET 2011**

### **N° 4 – 111 / 2011 : RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS AU RÉSEAU EBN COMME MEMBRE ASSOCIÉ – COTISATION DE L'ANNÉE 2011**

Pilote : Développement Économique, enseignement supérieur, recherche

Autres services concernés : Direction Générale des Services / Finances et Budget

#### **Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur**

Dans le cadre du projet technopolitain, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A) ambitionne l'obtention du label « BIC/CEEI » (Business Innovation Center/Centre Européen pour les Entreprises et l'Innovation) pour sa structure technopolitaine.

L'octroi du label BIC/CEEI implique de devenir préalablement Membre Associé du réseau EBN (European Business and Innovation Centre Network).

C'est pourquoi, en 2009, la communauté d'agglomération de l'Albigeois avait déposé un dossier de candidature auprès de l'EBN pour devenir Associate Member (membre associé), candidature qui a été retenue par EBN par décision de son Board of Directors (Comité de Direction) en date du 30 avril de la même année.

Ce statut donne accès pour la communauté d'agglomération de l'Albigeois aux ressources du réseau EBN : représentation auprès des organisations et institutions européennes, professionnalisation des services d'accompagnement à travers une démarche qualité, mise en réseau et échange de bonnes pratiques du développement économique par l'innovation au niveau européen, promotion à travers les supports de communication d'EBN (site web, newsletters, publications, événements nationaux et internationaux).

Aussi je vous propose :

- de renouveler l'adhésion de la communauté d'agglomération de l'Albigeois au réseau EBN en tant que membre-associé
- d'acter le versement de la cotisation annuelle qui s'élève pour l'année 2011 à 2750 euros (de janvier à décembre 2011), montant inchangé par rapport à l'année précédente.

#### **Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour l'économie du territoire de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois d'obtenir un label reconnu à l'échelle européenne et d'ancrer la future structure technopolitaine dans les réseaux d'appui aux entreprises,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

↳ **DECIDE** de renouveler l'adhésion au réseau européen EBN (European Business and Innovation Centre Network) en tant que « associate member » (membre associé) pour l'année 2011, et de verser la cotisation annuelle qui s'élève pour l'année 2011 à 2750 euros.

↳ **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget général de l'exercice en cours.

↳ **AUTORISE** monsieur le Président à signer tout acte afférent à cette opération.

Pour extrait conforme,  
Fait le 5 juillet 2011,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

